



SOCIÉTÉ SUISSE DES AUTEURS
SCHWEIZERISCHE AUTORENGESELLSCHAFT
SOCIETÀ SVIZZERA DEGLI AUTORI

Société Suisse des Auteurs
Rue Centrale 12/14, 1003 Lausanne
Case postale 7463, 1002 Lausanne
Tél.: +41 21 313 44 55
Fax: +41 21 313 44 56
E-mail : info@ssa.ch

PRESTATIONS

Actuellement la fondation verse à chaque membre qui a plus de 5 ans d'appartenance à la SSA et plus de Fr. 1'000.- de droits annuels, 15 % des droits encaissés dans l'année écoulée.

Un plafond de Fr. 15'000.- a été fixé. Le conseil de fondation décide chaque année du taux appliqué.

En cas de décès avant l'âge terme, les ayants droit recevront l'avoir vieillesse disponible au jour du décès, complété par un capital décès dégressif pour autant que l'auteur répondait aux conditions du règlement.

Pour tous renseignements complémentaires, la SSA met à votre disposition :

- Le règlement du Fonds de secours pour les sociétaires.